

# ATTESTATION DE DIFFUSION PROGRAMME SPECTACLE

(Concert, Gala, Bal, Récital ....)

Attestation à renvoyer par voie postale ou par courriel à :  
 SACEM POLYNESIE, 1<sup>er</sup> étage immeuble Vernaoudon Patutoa  
 Papeete Tahiti. Bp 53 283 – 98 716 Pirae.  
 Tel : 40 57 67 66  
 E-mail : info@sacem-polynesie.pf

Visa Sacem Polynésie

## La SACEM POLYNESIE vous informe

Vous êtes l'organisateur d'un spectacle au cours duquel le rôle de la musique à été essentiel.

A la place du formulaire « Programme des œuvres diffusées », l'auteur compositeur interprète ou le représentant du groupe vous a remis cette attestation.

Périodiquement, l'auteur compositeur interprète ou le responsable du groupe nous fait connaître son répertoire.

En nous remettant ce document, vous confirmez qu'il a été joué et nous permettez ainsi d'effectuer, avec un maximum d'équité, la répartition des droits d'auteur.

Date du spectacle		Durée		h		m
Nom de la salle						
Code Postal		Ville				
Nom de l'organisateur						
Adresse						
Code Postal		Ville				
Nom de scène de l'auteur compositeur interprète ou du groupe						
Patronyme						

N° du programme type attribué par la SACEM	Fait le :	à :	Signature :
	Nom du Signataire :		

L'ensemble des informations demandées doit être renseigné.

## RÉSERVÉ À SACEM POLYNESIE

Ref. Client		Montant des droits HT	
Contrat		Code UO	<b>POLYNESIE FRANCAISE</b>
Ctr. Tournée		 3 760032 630282	
Mois de règlement			

845 - 01/2013